

Syndicat Caprin des Savoie	Marion FILIOL	06.10.79.56.87	marion.filiol@smb.chambagri.fr
Association de Sauvegarde de la Chèvre des Savoie	Emilie GERMAIN	06.66.03.74.22	contact@association-chevre-savoie.fr
AOP Chevrotin	Elise VERMUSE	06.32.69.94.92	evermuse@fromagesdesavoie.fr
GDS des Savoie	Alban SCAPPATICCI	06.65.91.68.22	alban.scappaticci@gdsdessavoie.fr
Eleveurs des Savoie	Ninon PREVEYRAUD	07.77.99.42.51	ninon.preveyraud@eleveursdessavoie.fr
Eleveurs des Savoie	Zélie BILLAT	06.67.01.33.57	zelie.billat@eleveursdessavoie.fr
Eleveurs des Savoie	Elodie PLANTIER	07.77.99.42.65	elodie.plantier@eleveursdessavoie.fr

Les dates à retenir

Fin septembre, début octobre
Formation « Maîtrise de la qualité du lait cru - germes pathogènes »

Début novembre
Journée « Gènes Avenir »
Présentation des résultats Capgène, ateliers de pointage, Cap2Er, étude régionale

22-23 novembre
Salon Cap'Inov
Salon international caprin
Parc des expositions de Niort (79)

Décembre
« Rencontre des fromages fermiers »
Journée dédiée aux producteurs fromagers caprins et/ou ovins de la région Rhône-Alpes, ateliers thématiques et échanges entre professionnels

EDE (73 et 74) 04.57.08.70.25

DDT 73 04.79.71.73.73

DDT 74 04.50.33.60.00

DDCSPP 73 04.79.33.15.18

DDPP 74 04.50.33.60.00

+ D'INFOS

✓ Suite au départ de Julien DUMONT à l'animation du Syndicat Interprofessionnel du Chevrotin, c'est Elise Vermuse (contact ci-dessus) qui le remplacera dans ses missions.

La filière remercie Julien pour ces années de collaboration et lui souhaite une très bonne continuation.

✓ Les envois mails de « petites-annonces » continuent à se faire par le biais d'Alban Scappaticci.

Si vous avez des annonces de ventes ou recherches, faites-lui passer, si possible déjà détaillées et mises en forme avec vos contacts mail / téléphone.



28, rue Louis Haase - BP 55
74230 THONES
Tél. : 04 50 32 05 79
contact@chevrotin-aop.fr



40, rue du Terraillet
73190 SAINT-BALDOPH
Tél. : 06 10 79 56 87
marion.filiol@smb.chambagri.fr



Centre d'élevage de Poisy
845 Rte de l'École d'Agriculture
74330 POISY
Tél. : 06 89 64 34 46
contact@association-chevre-savoie.fr



CABRIOLE

la lettre d'info de la filière caprine des Savoie



Pédito

Ce printemps a été marqué par des changements dans la filière cabri sur notre département. Le ramasseur habituel, Cabri production, n'a pas pu jouer son rôle habituel et c'est un nouveau prestataire, l'entreprise Disdier, qui a pris le relais. Ce changement prouve bien la fragilité de la filière cabri et l'intérêt que nous avons à tenter des alternatives comme celle de l'atelier d'engraissement de Contamines et la filière terrines.

Nous remercions d'ailleurs notre animateur Yann Benabdelkader de la Chambre d'Agriculture qui a su répondre à la demande urgente au pied levé et organiser la collecte des cabris sur les deux départements. Ainsi, 3 100 cabris ont été ramassés ce printemps. Pour autant, ce temps de gestion a un coût important. Il est pour l'instant supporté par le Syndicat Caprin mais nous devons réfléchir pour trouver d'autres solutions financières.

Par ailleurs Yann Benabdelkader, notre animateur depuis 6 ans, va prendre d'autres missions au sein de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc.

C'est une animatrice, Marion Filiol qui va reprendre la mission. Elle a déjà travaillé dans le secteur caprin et connaît en partie le fonctionnement institutionnel avec nos financeurs que sont la Région et les deux Conseils Départementaux. Sa mission prioritaire sera dans un premier temps de faire un point sur les installations des jeunes agriculteurs qui ont été aidés par notre pack Jeune installé CAPE CAPRIN. Elle continuera de travailler avec nos autres interlocuteurs que sont les techniciens du GDS des Savoie, du Chevrotin, de l'Association des Chèvres de Savoie et les techniciens de la coopérative Eleveurs des Savoie qui continueront à être nos interlocuteurs privilégiés sur tous les sujets techniques se rapportant à l'élevage caprin.

Ce numéro de Cabriole est d'ailleurs en grande partie orienté sur les différents appuis techniques qui sont disponibles. Nous avons la chance d'avoir à notre disposition sur nos départements des compétences techniques importantes. Il est toujours utile, peu importe notre expérience dans le métier, de faire venir un regard extérieur pour nous permettre de s'améliorer. Ces appuis techniques touchent d'ailleurs tous les sujets, de la fromagerie à l'alimentation en passant par la gestion sanitaire du troupeau et sont soutenus financièrement par le Syndicat Caprin.



LE PÔLE FROMAGER



Le Syndicat Caprin a mis en place depuis plusieurs années une **collaboration avec des techniciens fromagers** pour répondre aux **besoins techniques** des éleveurs de Savoie concernant leur travail en fromagerie.

Cet appui technique est financé en partie par la Région et par le Syndicat Caprin. Les éleveurs adhérents au Syndicat Caprin ayant besoin de ces appuis techniques n'ont donc qu'une partie du coût à leur charge. Ainsi, une demi-journée d'appui technique sur place d'un coût de **330 € HT** ne sera refacturer à l'éleveur que **148 € HT**.



Deux intervenants sont aujourd'hui disponibles pour répondre à vos demandes :

- Sylvie MORGE** de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
- Michel LEPAGE** qui a dernièrement répondu favorablement à nos sollicitations pour compléter cette offre.

Nous invitons donc tous nos éleveurs à se rapprocher de ses deux techniciens pour **améliorer leur procédé de fabrication, apprendre de nouvelles technologies** ou répondre à des problèmes récurrents au niveau de leur fabrication.

Ces techniciens sont également disponibles pour un suivi téléphonique dans le cadre de leur demi-journée de visite. Deux visites par an peuvent être envisagées.

Des **formations collectives** seront prévues sur les thèmes qui vous intéressent. N'hésitez pas à faire remonter vos demandes auprès de l'animateur du Syndicat.

Pour + de renseignements

Marion FILIOL - 06 10 79 56 87
Sylvie MORGE - 04 75 20 28 00 / 06 75 20 28 00
Michel LEPAGE - 07 81 03 23 51

FINANCEMENT

Convention Chambre d'Agriculture d'Ardèche
Janvier 2019

- ✓ 330 € HT pour 1/2 journée sur place
- ✓ 40% de subvention
- ✓ 50 € HT à la charge du Syndicat Caprin = 148 € HT facturés au producteur

Une ou deux visite(s) par an par producteur



LE PACK CAPE CAPRIN «JEUNE INSTALLÉ»

Le Syndicat Caprin accompagne les jeunes éleveurs caprins en phase d'installation ou installés, avec comme objectif de les **aider dans leurs questionnements** et les **encourager dans leur parcours** de création ou reprise.

Au total, ce sont **4 appuis techniques par des professionnels spécialisés** sous formes de demi-journées sur l'exploitation et un tutorat par un éleveur caprin professionnel dont le jeune installé peut bénéficier.

Inscrivez-vous pour **35€ en plus du montant de l'adhésion classique au Syndicat Caprin des Savoie**, via le bulletin d'adhésion ou par téléphone.

Contact Marion Filiol

Schéma du pack d'accompagnement



Tous les éleveurs caprins peuvent utiliser le pack dans les 3 premières années d'installation.



Elodie, Ninon et Zélie

En cette année 2023, le pôle caprin chez Eleveurs des Savoie fait peau neuve avec trois nouvelles conseillères :

- ✓ **Ninon Preveyraud**
Technicienne et future Conseillère caprins Savoie/Haute-Savoie
- ✓ **Zélie Billat**
Conseillère caprins principalement Savoie et Aravis mais également Conseillère ovins sur les 2 départements
- ✓ **Elodie Plantier**
Conseillère caprins principalement Haute-Savoie et Avant-pays savoyard mais aussi référente reproduction sur les 2 départements

Alban Scappaticci est quant à lui passé à 100% au GDS.



NOUVEAUTÉ : CAP'2ER EN ÉLEVAGE CAPRIN

Depuis 2020, le niveau 1 de Cap2ER était accessible aux éleveurs caprins et leur permettait d'avoir une première idée des performances environnementales de leur élevage. Maintenant, le niveau 2 nous permet d'aller plus loin et d'avoir un **diagnostic plus précis** pour pouvoir élaborer des marges de progrès et des plans d'action avec les éleveurs. L'outil prend en compte les impacts négatifs, mais aussi les contributions positives de l'exploitation pour un **bilan environnemental complet**.

Les impacts sur l'environnement

Impact sur le changement climatique via les émissions de gaz à effet de serre : le méthane, le protoxyde d'azote et le dioxyde de carbone. Le méthane est majoritairement généré par la fermentation des aliments dans le rumen et des déjections animales. Le protoxyde d'azote provient du stockage et de l'épandage des effluents et le dioxyde de carbone est généré par la consommation d'énergie des exploitations.

Impact sur la qualité de l'air et de l'eau : on mesure l'excédent du bilan azoté de l'élevage, en regardant les entrées (aliments, engrais, fourrages, animaux) et les sorties (lait, viande, fourrage). La différence entre les entrées et les sorties a donc été soit stockée dans le sol, soit perdue vers l'air ou l'eau, selon les pratiques d'épandage, de gestion et de stockage des déjections.

Consommation d'énergie : les énergies utilisées sur l'exploitation telles que le fioul ou l'électricité sont comptabilisées, mais aussi celles utilisées indirectement lors de la fabrication et du transport des intrants.

Les contributions positives

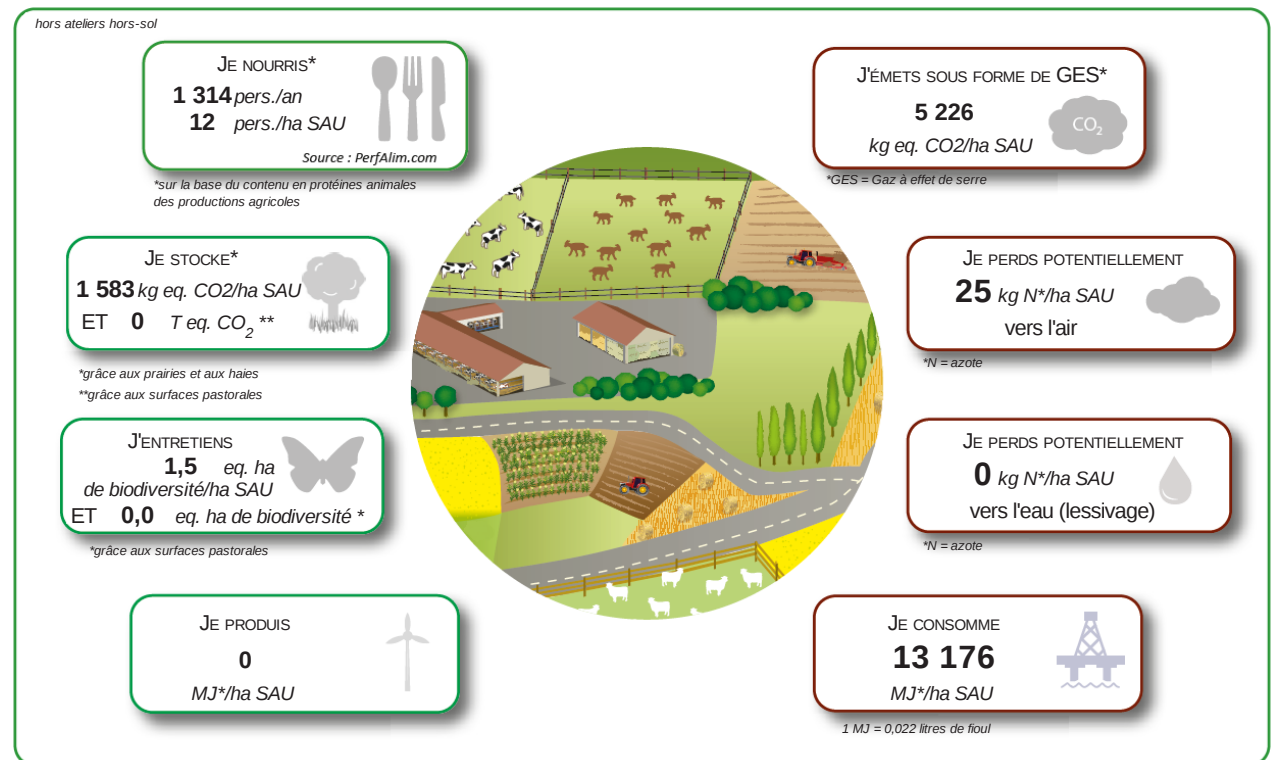
Le stockage de carbone : les sols agricoles, notamment les prairies et les haies, ont la capacité de stocker durablement du carbone, qui permet de compenser une partie des émissions de gaz à effet de serre de l'élevage.

Le maintien de la biodiversité : certains éléments agroécologiques contribuent également au maintien de la biodiversité, c'est le cas des bosquets, des landes, des tourbières ou encore des haies.

La performance nourricière : cela correspond au nombre de personnes que l'exploitation est potentiellement capable de nourrir par an.

Intéressé(e) pour faire un diagnostic Cap2ER ?
Parlez-en à Ninon PREVEYRAUD
(Technicienne caprins/ovins).

LE BILAN ENVIRONNEMENTAL POTENTIEL DE MON EXPLOITATION



Une action soutenue par la Région

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Inscrit au « Plan Filière » financé par la région Auvergne Rhône-Alpes, Cap2ER a donc été déployé aux élevages caprins depuis cette année. La Région soutient les agriculteurs qui voudraient réaliser ce diagnostic environnemental grâce à une prise en charge complète.